



**Programme des
Nations Unies pour
l'Environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/31/7
1^{er} Juin 2000

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF DU
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente et unième réunion
Genève, 5-7 July 2000

RETARDS DANS LA MISE EN ŒUVRE: SUIVI DES DÉCISIONS 30/10 ET 30/11

1. À sa 30^e réunion le Comité exécutif a envisagé l'annulation des projets pour lesquels des lettres d'annulation possible avaient été envoyées. En notant qu'un progrès avait été signalé, le Comité a décidé que les projets suivants ne devraient pas être annulés mais continueraient à être surveillés étroitement:

- Récupération et recyclage de frigorigène au Congo (PRC/REF/20/TAS/04) (PNUD);
- Suavestar: plaques souples de mousse en Argentine (ARG/FOA/20/INV/48) (PNUD);
- Nutal: investissement dans la réfrigération commerciale au Venezuela (VEN/REF/17/INV/40) (PNUD);
- Andina: investissement dans la réfrigération domestique (ménagère) au Pérou (PER/REF/15/INV/04) (PNUD);
- Renforcement institutionnel pour l'élimination des ODS en Mozambique (MOZ/SEV/15/INS/03) (PNUE);
- *Coldair, Modern Refrigerator et Metal Furniture Co., Sheet Metal Industries* au Soudan (SUD/REF/19/INV/06) (ONUDI);
- Adzen S.A. C.I.F., en Argentine (ARG/REF/19/INV/43) (Banque Mondiale);
- Élimination des CFC dans les usines de production de réfrigérateurs ménagers à Aurora en Argentina (ARG/REF/18/INV/35) (Banque Mondiale);
- Piragua S.A., et Piragua San Luis en Argentine (ARG/REF/18/INV/36) (Banque Mondiale).
- *P.T. Foamindo Industri Uretan* en Indonésie (IDS/FOA/11/INV/12) (Banque Mondiale);
- *P.T. Erlangga Trimanjungal Kusumah* en Indonésie (IDS/FOA/13/INV/16) (Banque Mondiale);
- *Positive Foam Industry* en Indonésie (IDS/FOA/15/INV/19) (Banque Mondiale); et
- *Real Value Appliances Ltd.* en Inde (IND/HAL/18/INV/60) (Banque Mondiale) (Décision 30/10)

2. Également après avoir noté un très léger progrès dans le projet Musimassejahtera Abadi (IDS/FOA/15/INV/30) (Banque Mondiale), le Comité exécutif a décidé de demander à la Banque Mondiale de vérifier s'il y aurait probablement du progrès à attendre, et d'en référer au Comité pour une décision à la 31^e réunion du Comité exécutif. (Décision 30/11)

3. Le présent document contient des informations sur les projets que le Comité avait décidé à sa 30^e réunion de surveiller de près en vertu de ses Décisions 30/10 et 30/11, avec une évaluation du progrès réalisé depuis le dernier rapport. Ce document contient également un rapport sur la question des droits de surestaries au Kenya, et une demande de la part de la Banque Mondiale concernant les délais dans la mise en œuvre des projets en cours au Pakistan.

Projets à surveiller de près

Projet de récupération et de recyclage du frigorigène au Congo, Brazzaville (PRC/REF/20/TAS/04) (PNUD);

4. Des activités d'un atelier de formation avaient été prévues pour février 2000 à Brazzaville et Pointe-Noire. La distribution de l'équipement a commencé, mais plusieurs ateliers qui avaient été censés recevoir des équipements ont disparu à cause des troubles locaux. Le gouvernement essaie d'identifier de nouveaux bénéficiaires (Progrès minimal: demande d'un rapport à la réunion).

Suavestar: projet de plaques flexibles de mousse en Argentine (ARG/FOA/20/INV/48) (PNUD);

5. L'achèvement de ce projet dépend de la solution concernant l'usine PIERO, parce que les deux entreprises appartiennent au même propriétaire. Le PNUD a indiqué qu'une décision sur l'emplacement du projet était encore en suspens. Une visite prévue par le PNUD en mai 1999 a été ajournée à cause du fait que le Bureau de l'Ozone ne pouvait y participer. Une autre visite, prévue pour novembre-décembre 1999 a été ajournée à cause de l'élection présidentielle, jusqu'en février 2000. Le PNUD a indiqué également que l'équipement avait été livré en janvier 2000, et que l'installation avait commencé en mars (quelque progrès).

Nutal: projet d'investissement dans la réfrigération commerciale au Venezuela (VEN/REF/17/INV/40) (PNUD);

6. Le PNUD a indiqué que les négociations pour vendre la compagnie n'avaient pas abouti. Le propriétaire s'en est remis de sa chirurgie, et la compagnie a repris ses opérations, quoique à un rythme de production très lent. Une autre date d'achèvement a été fixée, cette fois pour décembre 2000. Le PNUD a indiqué également que la compagnie était prête à se convertir, mais éprouvait des difficultés avec l'équipement des mousses au début de l'an 2000. Le PNUD/UNOPS (Bureau des NU pour les services aux projets) a discuté avec la compagnie du remboursement des surcoûts opérationnels pour permettre à la compagnie de payer le coût de réparation de l'équipement de mousses. Une décision finale sera prise après un examen des soumissions. Cependant outre le problème de l'équipement des mousses, la compagnie possède un grand inventaire de compresseurs fonctionnant aux CFC. Le PNUD a indiqué que la compagnie avait convenu d'essayer de vendre une partie de cet inventaire (Aucun progrès — demande à la réunion d'un progrès sur la raison pour laquelle l'équipement des CFC n'a pas été vendu).

Andina: projet d'investissement dans la réfrigération domestique au Pérou (PER/REF/15/INV/04) (PNUD);

7. La compagnie est en train d'être restructurée financièrement, et de transférer ses installations industrielles à un nouvel emplacement. Tant le gouvernement que la compagnie ont demandé une nouvelle période de grâce pour permettre à la compagnie de reprendre ses opérations et de compléter sa conversion. Le gouvernement a trouvé que l'entreprise n'avait pas recommencé à produire. Le PNUD a indiqué que l'entreprise a garanti au gouvernement qu'elle reprendrait la production (Aucun progrès — demande d'un rapport à la réunion.).

Renforcement institutionnel pour l'élimination des ODS en Mozambique (MOZ/SEV/15/INS/03) (PNUE);

8. Une mission a été organisée pour le NOU au Zimbabwe à la fin de mars 2000 pour discuter comment recommencer le NOU en Mozambique. Les activités ont commencé et le pays a repris ses activités, pour avoir participé à une récente réunion du réseau africain (Quelque progrès).

Coldair, Modern Refrigerator & Metal Furniture Co., Sheet Metal Industries au Soudan (SUD/REF/19/INV/06) (ONUDI);

9. L'ONUDI a signalé que l'équipement de réfrigération pour Sheet Metal Industries a été commandé, et que la livraison est prévue pour janvier-février 2000. Coldair s'est déjà convertie (Quelque progrès).

Adzen S.A. C.I.F. en Argentine (ARG/REF/19/INV/43) (Banque Mondiale);

10. En dépit de difficultés financières, Adzen a réussi à établir un plan de paiement (concurso) avec tous les débiteurs, et un accord de subvention partielle devrait être signé en 2Q 2000. (Quelque progrès.)

Élimination des CFC dans les usines de production de réfrigérateurs domestiques à Aurora en Argentine (ARG/REF/18/INV/35) (Banque Mondiale);

11. Bien que la compagnie ait été déclarée en faillite, elle continue à produire, parce que la coopérative des travailleurs fait fonctionner l'usine. La coopérative essaie d'acheter ou de louer l'usine, mais jusqu'au 24 mai n'avait fait aucun progrès dans ce sens. La Banque et le Bureau de

l'Ozone ont donné à la compagnie jusqu'en juin pour fournir la preuve de la viabilité du projet; autrement la Banque en recommandera l'annulation (Aucun progrès — demande d'un rapport à la réunion.).

Piragua S.A., et Piragua San Luis en Argentine (ARG/REF/18/INV/36) (Banque Mondiale).

12. La Banque a indiqué que la compagnie avait établi un plan de paiement pour couvrir sa dette, mais que la viabilité de la compagnie n'avait pas encore été déterminée. La Banque et le Bureau de l'Ozone ont donné jusqu'à juin à la compagnie pour fournir la preuve de la viabilité du projet; autrement la Banque recommandera l'annulation du projet (Aucun progrès — demande d'un rapport à la réunion.).

P.T. Foamindo Industri Uretan en Indonésie (IDS/FOA/11/INV/12) (Banque Mondiale);

P.T. Erlangga Trimanunggal Kusumah en Indonésie (IDS/FOA/13/INV/16) (Banque Mondiale);

Positive Foam Industry en Indonésie (IDS/FOA/15/INV/19) (Banque Mondiale);

13. Pour les 3 projets mentionnés ci-dessus, après qu'une lettre ait été envoyée par le Secrétariat au nom du Comité exécutif au fournisseur (Beamech), les dernières nouvelles disent que *Fomindo*, *Erlangga* et *Positive* négociaient avec Beamech un plan comportant l'envoi d'un ingénieur de Beamech pour mettre en marche les machines en mars 2000. (Quelque progrès.)

Real Value Appliances Ltd. en Inde (IND/HAL/18/INV/60) (Banque Mondiale);

14. La Banque signale que quelque progrès a été réalisé dans l'affaire de la faillite, étant donné qu'un projet d'accord de restructuration et un certificat de bonne santé financière de la compagnie sont en cours d'élaboration. La Banque a indiqué qu'elle fournirait un rapport additionnel à la 31^e réunion du Comité exécutif. (Quelque progrès — demande d'un rapport à la réunion.)

Projet de mousse à *Musimassejahtera Abadi* en Indonésie (IDS/FOA/15/INV/30) (Banque Mondiale)

15. La Banque Mondiale a reçu une confirmation verbale le 4 mai 2000 de la part du gouvernement indonésien qu'aucun progrès n'était prévu et que le projet devrait être annulé. La Banque attend une confirmation écrite du gouvernement indonésien de cette décision. (Aucun progrès — envisager l'annulation à la réunion, à la suite d'un rapport de la Banque.)

Affaire des droits de surestaries du Kenya

16. L'ONUDI a informé le gouvernement du Kenya et le Secrétariat du Fonds avant la 30^e réunion du Comité exécutif que l'équipement acheté avec les ressources du Fonds Multilatéral était retenu au Port de Mombasa. On avait pensé que cela était dû à une confusion de l'exemption des taxes et des droits accordée par le gouvernement en faveur de cet équipement. Des droits de surestaries sont encourus en attendant la solution de la question de l'exemption. L'équipement n'a pas été récupéré parce que, pour cette récupération, les droits de surestaries doivent être payés.

17. Le Secrétariat du Fonds a informé le Comité exécutif de cette question, et le Comité a décidé à sa 30^e réunion de suspendre à l'avenir tout financement des projets pour le Kenya en attendant la résolution de la question des droits de surestaries de l'ONUDI (Décision 30/12). Le Comité a également décidé de renvoyer la préparation de projets approuvés pour le Kenya jusqu'à ce que l'empêchement à l'exécution des projets déjà approuvés soit écarté (Décisions 30/31 et 30/44).

18. Le 22 mars 2000 l'ONUDI a informé le Secrétariat que le destinataire, la *Kenya Railways*, avait demandé au gouvernement du Kenya de revalider l'exemption accordée par le gouvernement. Le gouvernement du Kenya a demandé au Secrétariat le 7 avril 2000 de fournir les détails sur l'affaire des surestaries. Le Secrétariat a fourni ces détails le 11 avril 2000 et a demandé au gouvernement de l'informer de la situation concernant la résolution de ce problème afin que les fonds puissent être dégagés au profit des projets au Kenya.

19. Le gouvernement a indiqué par un fax du 26 avril 2000 au Secrétariat qu'une fois les exemptions des droits et le TVA accordés, le destinataire devrait retirer la marchandise du port d'entrée le plus vite possible pour éviter une accumulation des droits de surestaries. Le gouvernement a indiqué que ce n'était pas le cas pour l'équipement importé pour la *Aesthetics and Mirage Company Ltd.* La lettre a également indiqué que le bureau de l'ozone du Kenya n'était pas informé de ce retard, jusqu'à 9 mois plus tard. En outre le gouvernement a indiqué qu'il pouvait simplement demander mais non pas dicter une annulation des droits de surestaries.

20. L'ONUDI a été requise le 28 avril 2000 de fournir des commentaires sur la façon de faire progresser les projets kenyans à la lumière du fax du gouvernement du 26 avril. L'ONUDI a répondu qu'elle avait fournie au gouvernement du Kenya des informations avant l'expédition de l'équipement, puis au moment de l'arrivée de cet équipement. L'ONUDI a également indiqué qu'elle avait envoyé au Kenya des rappels réguliers au sujet des problèmes de l'exemption douanière.

Demande additionnelle de la Banque mondiale au sujet des retards de mise en œuvre en cours au Pakistan

21. La Banque mondiale demande des directives et une assistance de la part du Comité exécutif au sujet de 4 projets au Pakistan. Selon la Banque, les projets suivants n'ont accusé que peu ou pas de progrès et que la réaction des entreprises au sujet des actions demandées a toujours été très faible :

- PAK/FOA/29/INV/21 – Singer;
- PAK/FOA/29/INV/26 – Dawlance;
- PAK/FOA/29/INV/27 – United; et
- PAK/FOA/29/INV/31 – Refrigerators Manufacturing Company

22. Selon la Banque, la United et la Dawlance ont indiqué que la poursuite de la mise en œuvre créerait un déficit de trésorerie de 400 000\$US pour les compagnies. Également, la Refrigerators Manufacturing Company a encore à résoudre une question de « changement de propriété » qui a duré pendant plus d'une année et demie. La Banque a indiqué que la Singer n'avait pas respecté ses rendez-vous avec les missions de la Banque en novembre 1999, décembre 1999, février 2000 et avril 2000 (la dernière fois que Singer a respecté un rendez-vous avec la Banque était en juin 1999) ; elle n'a pas répondu non plus à la correspondance qui lui a été adressée par l'intermédiaire financier de la Banque. En outre, après la fin des consultations avec l'expert international de la Banque dans le domaine des mousses, terminées en juin 1999, la Singer a été requise de commencer ses appels d'offres. La Banque a indiqué qu'il semble que Singer doit encore, une année plus tard, commencer ces appels.

23. La Banque demande au Comité exécutif de donner des directives au sujet de ces projets, et demanderait qu'une lettre soit adressée par le Secrétariat au nom du Comité exécutif au gouvernement du Pakistan indiquant la possibilité d'annulation des projets par suite du manque de mouvement et d'engagement de la part des entreprises mentionnées ci-dessus, si aucun progrès n'est signalé à la 32^{ème} Réunion au sujet de ces projets. (Le Secrétariat est d'accord avec ces demandes de la Banque mondiale).

RECOMMANDATION

1. Noter qu'un progrès a été réalisé sur les projets suivants que le Comité continuera de surveiller étroitement:

- Projet de récupération et de recyclage de frigorigène au Congo, Brazzaville (PRC/REF/20/TAS/04) (PNUD);
- Suavestar: projet de plaques de mousse souples en Argentine (ARG/FOA/20/INV/48) (PNUD);
- *Coldair, Modern Refrigerator & Metal Furniture Co., Sheet Metal Industries* au Soudan (SUD/REF/19/INV/06) (ONUDI);
- Adzen S.A. C.I.F. en Argentine (ARG/REF/19/INV/43) (Banque Mondiale);
- *P.T. Foamindo Industri Uretan* en Indonésie (IDS/FOA/11/INV/12) (Banque Mondiale);
- *P.T. Erlangga Trimanunggal Kusumah* en Indonésie (IDS/FOA/13/INV/16) (Banque Mondiale);
- *Positive Foam Industry* en Indonésie (IDS/FOA/15/INV/19) (Banque Mondiale).

2. Demander des rapports sur les projets suivants à la réunion, et examiner si oui ou non l'annulation de ces projets devrait être examinée à la 32^e réunion, à la suite de l'envoi d'une lettre au pays et à l'agence d'exécution leur notifiant la possibilité de l'annulation du projet, si aucun progrès n'est signalé à la 32^e réunion:

- Nutal: investissement dans la réfrigération commerciale au Venezuela (VEN/REF/17/INV/40) (PNUD);
 - Élimination des CFC les usines de production de réfrigérateurs ménagers à Aurora en Argentina (ARG/REF/18/INV/35) (Banque Mondiale);
 - Piragua S.A., et Piragua San Luis en Argentine(ARG/REF/18/INV/36) (Banque Mondiale).
 - *Real Value Appliances Ltd.* en Inde (IND/HAL/18/INV/60) (Banque Mondiale)
 - Projet *Singer foam* au Pakistan (PAK/FOA/29/INV/21) (Banque Mondiale)
 - Projet *Dawlance foam* au Pakistan (PAK/FOA/29/INV/26) (Banque Mondiale)
 - Projet *United foam* au Pakistan (PAK/FOA/29/INV/27) (Banque Mondiale)
 - Projet de mousse chez *Refrigerators Manufacturing Company* au Pakistan (PAK/FOA/29/INV/31) (Banque Mondiale)
3. Envisager l'annulation du projet suivant après la réception d'un rapport de la Banque Mondiale:
- Projet de mousse chez *Musimassejahtera Abadi* en Indonésie (IDS/FOA/15/INV/30) (Banque Mondiale)
4. Examiner le rapport de l'ONUDI sur la question des droits de surestaries au Kenya.
